

Retour sur les RÉUNIONS DE QUARTIERS

2019

Réunion du 16 novembre 2019

**Voirie-Sécurité-Transport - Eau
Logement - Eclairage public -
Urbanisation - Ecole
Nombre de présents : 60 environ**

Madame, Monsieur,

Je souhaitais vous remercier de votre présence à la réunion de quartier du **16 novembre 2019**. J'ai été heureuse de pouvoir échanger avec vous sur les sujets qui vous questionnent.

Je vous adresse donc un résumé des préoccupations qui ont été abordées.

Afin que tout le monde soit informé de façon égale, nous mettons en ligne le compte rendu de cette réunion à retrouver sur le site de la ville.

Je vous remercie une nouvelle fois de votre présence et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Nathalie LE YONDRE
Maire

VIE LOCALE

**Quel est le devenir de la salle de Lubec ?
Prévoyez-vous un parc pour enfants ?**

>La salle a en effet besoin d'être rénovée mais c'est un projet ambitieux financièrement, sa rénovation étant estimée à 1 million d'euros. Nous pouvons y prévoir un parc et des jeux. Mais il faut sécuriser l'accès avant. Elle viendra répondre à plusieurs usages (associations, riverains, etc.).

Où en est la relocalisation du stand de tir ?

>Il n'y a pas d'évolution sur ce dossier. Réglementairement, avec la loi littorale, le déplacement du stand de tir sur les quartiers n'est pas envisageable.

Concernant l'école de musique, vous subventionnez l'école de Biganos mais nous payons plus cher que Biganos. Et il n'y a pas d'éveil musical. Pourquoi payons-nous plus cher ?

>En effet nous subventionnons cette association. Cela nous donne le droit d'un tarif préférentiel. Il faut noter que les communes voisines (Lanton et Biganos) bénéficient de tarifs privilégiés puisqu'elles mettent à disposition et entretiennent les locaux.

**Nous attendons des dates et des investissements.
Et ce qui est fait n'est pas suffisant.**

>Il faut expliquer les dépenses et les investissements réalisés dans les quartiers pour que les usagers mesurent plus justement et de façon globale ce qui est fait depuis des années dans les quartiers. Beaucoup d'équipements ont été réalisés et de travaux sur les voiries.

Aménagement

Peut-on interdire la circulation de poids lourds sur la piste 209?

>Nous avons des entreprises qui y sont installées et des terrains agricoles. Il est difficile d'empêcher ces entreprises de circuler. Par contre, il convient de refaire de la concertation avec les entreprises.

Il faut donner les moyens aux parents de pouvoir laisser leurs enfants se déplacer.

>On ne peut pas donner de signes que les enfants peuvent circuler seuls à vélo. Nous regardons pour compléter au niveau du rond-point de Lubec avec un chemin piéton pour que les personnes puissent accéder à l'arrêt de bus en toute sécurité.

VOIRIE

Chemin de Nots : urgent de réparer la voie – problème évacuation d'eau – passage des bennes dégradant la voie. Orange doit faire une tranchée.

>Il y a en effet un problème de voirie, les pluies ont rendu difficile une intervention. Toutefois, sur le chemin de Nots il est prévu un revêtement. Nous attendons l'arrivée d'orange qui devrait faire une tranchée, et une tranchée au niveau de l'eau potable est aussi prévue. Les travaux de voirie prévus auront lieu dans quelques semaines.

Deux demi-olives : peut-on rajouter des éclairages au niveau du virage ? Entrée et sortie.

>Un renforcement de l'éclairage public est possible. Il faut donc regarder cette proposition techniquement et budgétairement.

On constate un problème de sécurité depuis l'installation des ½ olives, les gens se décalent pour éviter le rétrécissement et emprunte la voie de gauche. Mise en danger car manque de signalisation et d'éclairage public. Le panneau qui signale le rétrécissement est souvent couché.

Intensification des dépassements. Quelle solution ?

>Nous avons fait plusieurs réunions de riverains. Plusieurs aménagements sont possibles, nous l'étudions également avec le département. Nous ne pouvons pas dire que nous constatons un problème de sécurité. Il y a bien une baisse de la vitesse. Les aménagements n'ont pas provoqué plus d'accident mais nous avons une recrudescence de comportements dangereux sur les routes. On constate qu'il y a des personnes qui ne respectent pas les règles de circulation. Nous allons compléter les ½ olives (200 000 €), puisqu'elles ne consistaient qu'en un premier aménagement comme nous avons eu l'occasion de l'exprimer en réunion avec les riverains. Nous avons également fait passer Hougueyra en agglomération, avec limitation à 50km /h.

Nous travaillons avec le Département pour implanter un autre ouvrage et compléter les aménagements, avec peut-être un îlot.

Une piste cyclable va être faite (c'est à l'étude – coût de 900 000 €) partant d'Hougueyra jusqu'au Carrefour. Nous devons regarder les problématiques qui entourent cette réalisation.



POLICE MUNICIPALE

Nous ne voyons pas la Police Municipale passer sur Lubec car ils ont d'autres tâches. Il faut augmenter les effectifs de la Police Municipale.

>Nous sommes une des seules communes à avoir équipé notre police d'une lunette pour les contrôles de vitesse. Nous avons créé beaucoup d'aménagements. Je suis tout à fait d'accord avec vous la sécurisation est une priorité. Nous faisons actuellement appel aux autorités compétentes et aux spécialistes. Nous avons un partenariat avec la Gendarmerie pour des contrôles réguliers sur Audenge. Et notre police municipale intervient sur tous les quartiers.

Les aménagements se font en fonction des contraintes budgétaires.

VOIRIE

On ne se rend pas compte que l'on arrive à Hougueyra. Peut-on mettre des passages piétons ou autres signalisations pour que les gens comprennent que nous sommes en agglomération ?

>Nous sommes en effet passés en agglomération sur Lubec et Hougueyra au regard des aménagements réalisés. Pour le passage piéton, nous nous interrogeons, car il n'est pas possible de laisser un enfant traverser seul à un passage sur une Route Départementale. La part de risque est trop importante. Il faut multiplier les ouvrages pour que cela ait un réel impact et ne présente pas de danger pour le piéton.



SECURITE

Comment se fait-il qu'on nous parle de sécurité routière et que les vélos et les piétons ne puissent pas circuler en sécurité à Lubec.

>C'est une route départementale, ce sont des quartiers ruraux. Nous ne pouvons pas aménager des trottoirs dans toutes les zones. Cela peut être prévu à Lubec mais nous ne pouvons pas faire toutes les zones en même temps. Nous regarderons éventuellement pour boucher les fossés sur une certaine distance afin de faciliter l'accès à l'arrêt de bus.

Piste 210 : nous avons parlé d'un éventuel rétrécissement de la piste 209.

>C'est compliqué sur cette zone. Nous avons installé un coussin berlinois mais nous l'avons enlevé à la demande des riverains. C'est une piste forestière empruntée par des camions, il y a une entreprise agricole dans le secteur.

Est-ce que les camions pourront circuler après l'arrivée du nouveau rond point ?

>Au niveau du Rond Point de Pointe Emile dont les travaux se feront en début d'année, nous avons prévu un aménagement pour que les convois exceptionnels puissent passer. L'éclairage public sera également travaillé.